



A Paris, le 12 avril 2018

Madame HIDALGO  
Maire de Paris  
Hôtel de Ville  
75004 PARIS

Lettre en recommandée avec AR

**Objet : Préavis de grève pour le jeudi 19 avril 2018 pour l'ensemble des agents de droit public ou privé des administrations parisiennes.**

Madame la Maire de Paris,

L'union syndicale CGT des Services Publics Parisiens dépose un préavis de grève couvrant tous les personnels de droit public ou privé des administrations parisiennes pour le jeudi 19 avril 2018.

**Ce préavis est motivé par le mandat que les agents nous ont confié:**

- Contre la suppression de 70 000 postes encouragés par un plan de départs volontaires à la territoriale.
- Contre le recours accru aux non titulaires, aux agents précaires.
- Contre la politique du salaire au mérite.
- Pour une défense de tous les services publics, des postes, des carrières des agents et de leurs statuts, contre l'abandon de missions au secteur privé et marchand.
- Pour le retour des financements d'état, nécessaires au bon fonctionnement des services utiles aux populations.
- Pour la suppression du jour de carence

**A Paris :**

- Pour le maintien du statut spécifique parisien et des corps particuliers de la Ville de Paris.
- Pour le maintien du CSAP et l'abandon définitif de l'ajout d'exclusion temporaire d'activité dans le premier groupe de sanctions via la modification du Décret n°94-415 du 24 mai 2014.
- L'abandon définitif de toute fusion des corps de catégorie A et A+ de la filière technique.
- Pour des ratios promus/promouvables à 100 % et la suppression du RIFSEEP.
- Pour le rétablissement des jours de congés supprimés, le respect de l'accort ARTT et des cycles de travail.
- Nous exigeons une augmentation sensible des subventions AGOSPAP et ASPP et des moyens financiers pour l'action sociale des personnels à hauteur de 3 % de la masse salariale permettant aux agents de véritables prestations sociales.

**Pour nos retraites :**

- L'abandon des réformes visant à reculer mécaniquement l'âge de la retraite, à diminuer les montants de pensions par des méthodes dégressives, de bonus/malus.
- Contre la suppression des régimes spéciaux.
- Pour le maintien de la CNRACL et la pérennisation de notre système par répartition.
- Pour l'amélioration et la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, nous vous remercions de nous recevoir.  
Veuillez agréer, Madame la Maire de Paris, l'assurance de ma considération.

Pour l'Union Syndicale CGT,  
Le Secrétaire Général,  
Julien ZAMBELLI



**Copies à :**

M. Christophe GIRARD, Adjoint à la Maire de Paris en charge des Ressources Humaines.  
M. Jean-Baptiste NICOLAS, Directeur des Ressources Humaine.  
Mme Catherine GOMEZ, Cheffe du Bureau des Relations Sociales.